

ARRETÉ
CD N° / ARS N° 2018-0866
du 13/08/2018

portant sur la programmation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les établissements et services relevant de la compétence tarifaire conjointe de l'ARS et du Président du Conseil Départemental pour la période 2018 à 2022

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE GRAND EST
ET
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ARDENNES**

VU le livre III de la partie législative et de la partie réglementaire du Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment leur titre I respectif ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.312-1, L313-12, L.313-12-2, L. 313-11 et suivants ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment le titre IV, chapitre III article 124 ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé (ARS) à la nouvelle délimitation des régions ;

VU l'article 75 de la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016

VU l'article 58 de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement

VU le décret du 8 décembre 2016 portant nomination de Monsieur Christophe LANNELONGUE en qualité de Directeur Général de l'ARS Grand Est, à compter du 1er janvier 2017 ;

CONSIDERANT que les établissements et services mentionnés aux 2°, 5° et 7° du I de l'article L312-1 ainsi que les services mentionnés au 6° du même I, relevant de la compétence tarifaire conjointe du directeur général de l'ARS et du Président du conseil départemental font l'objet d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ;

CONSIDERANT que les contrats d'objectifs et de moyens se substituent aux conventions pluriannuelles mentionnées au I au même article L313-12 dans sa rédaction antérieure à la publication de la loi, pour les établissements mentionnés au 6° du I de l'article L312-1.

SUR PROPOSITION de Monsieur le Délégué Territorial de l'ARS dans le département des Ardennes, de Madame la Directrice de l'Autonomie de l'ARS et de Madame la Directrice Générale des Services du Département des Ardennes,

ARRETENT

Article 1^{er} : Le Directeur Général de l'ARS établit conjointement avec le Président du Conseil départemental des Ardennes la liste des établissements et services médico-sociaux devant signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Cette liste figurant en annexe 1 du présent arrêté précise l'indentification des établissements et services concernés et l'année prévisionnelle de la signature du CPOM.

Article 2 : Cette programmation est établie pour 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle peut être mise à jour chaque année.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant les autorités compétentes, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs ou, à l'égard des personnes et des organismes auxquels il est notifié, à compter de la date de sa notification.

Article 4 : Madame la Directrice de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé du Grand-Est, Monsieur le Délégué Territorial de l'ARS dans le département des Ardennes, et Madame la Directrice Générale des Services du Département des Ardennes, sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du département des Ardennes.

13 MARS 2018

Fait à Châlons-le

en Champagne

**Pour le Directeur Général de
l'ARS Grand EST,
La Directrice de l'Autonomie**



Edith CHRISTOPHE

**Le Président du Conseil
départemental des Ardennes,**



Noël BOURGEOIS

Annexe 1 : liste des établissements et services médico-sociaux en compétence conjointe de l'ARS – Département des Ardennes devant faire l'objet d'un CPOM à compter du 1^{er} janvier 2018

Etablissements et services pour personnes en situation de handicap

Année prévisionnelle de signature	Gestionnaire : N° FINESS Juridique	Nom de l'entité juridique du gestionnaire	FINESS Géographique établissement	Nom de l'établissement ou service
2019	080006810	INSTITUT ALBATROS	080010580	FAM LA SOURCE ROCROI
			080003148	FAM LA SOURCE TAILLETTE
	080000086	CH de Belair	080010705	FAM LA CLE DES VENTS
2020	080006083	ASSOCIA VAS "VERS L'AUTONOMIE DU SUJET	080003544	CENTRE D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE
	080008188	E D P A M S JACQUES SOURDILLE	080007388	FAM
			080008808	SAMSAH
510009665	ASSOC AIDE AUX IMC NORD-EST	080006398	FAM LA BARAUDELLE	
2021	80010002	GROUPT DE COOPERAT MEDICO SOCIAL LIANT	080010010	SERVICE D'ACCOMPAGNEMT POLYVAL LIANT
	80010028	LE LIEN	080010036	SERVICE D'ACCOMPAGNEMT POLYVAL LE LIEN
	540019726	UGE CAM NORD-EST	080009533	SAVS-SAMSAH LA PASSERELLE

Etablissements et services pour personnes âgées

Année prévisionnelle de signature	Gestionnaire : N° FINESS Juridique	Nom de l'entité juridique du gestionnaire	FINESS Géographique établissement	Nom de l'établissement ou service
2018	080000615	CH DE CHARLEVILLE MEZIERES	080003643	EHPAD LA RESIDENCE
			080007735	EHPAD JEAN JAURES
			080009947	CENTRE DE SANTE
	080001969	GROUPE HOSPITALIER SUD ARDENNES	080003395	EHPAD GENEVIÈVE DE GAULLE ANTHONIOZ
			080006067	EHPAD DU CH VOUZIERES
	250015229	SAS RESIDALYA RESIDENCES DE FRANCE	080009368	EHPAD RESIDENCE DUCALE
	750832701	SA ORPEA	080005911	EHPAD LES PERDRIX
			080009970	RESIDENCE DES HARAS
			080003379	EHPAD PATRICE GROFF
			080003718	EHPAD LEON BRACONNIER
080009962			RESIDENCE ORPEA LA DEMOISELLE	
080010499	EHPAD DOCTEUR L'HOSTE			
2019	080000060	Hôpital local de Fumay	080006174	EHPAD DU CH DE FUMAY - HOPITAL FUMAY
	080000078	Hôpital local de Nouzonville	080006182	EHPAD DE NOUZONVILLE
	080000540	EHPAD MARIE-BLAISE	080003304	EHPAD MARIE BLAISE
	510024581	MUTUALITÉ FRANÇAISE CHAMP.ARDENNE SSAM	080010689	ACCUEIL DE JOUR
			080006018	EHPAD PRE DU SART
			080008204	RESIDENCE MARCADET
2020	080000441	EHPAD "LES VIGNES"	080002025	EHPAD "LES VIGNES"
	080000474	MAISON DE RETRAITE DE ROCROI	080002058	EHPAD DE ROCROI
	080000482	EHPAD " LINARD"	080002066	EHPAD " LINARD"
	080006299	CCAS DE CHARLEVILLE-MEZIERES	080006224	POLE GERONTOLOGIQ RESIDENCE GRDE TERRE
			080009319	POLE GERONTOLOGIQ RESIDENCE LES PAQUIS
	750721334	CROIX ROUGE FRANÇAISE	080003312	EHPAD LES RESIDENCES SAINT ANTOINE
			080005705	EHPAD SOLFERINO
			080007370	RESIDENCE VAL DE MEUSE
2021	080000037	Centre Hospitalier de Sedan	080003684	EHPAD GLAIRE
			080003692	EHPAD LES PEUPLIERS
			080009178	EHPAD LA PETITE VENISE
	080000433	EHPAD FLAMANVILLE	080002017	EHPAD DE FLAMANVILLE
	080000466	MAISON DE RETRAITE EHPAD DE L'ABBAYE	080002041	EHPAD DE L'ABBAYE
	080000458	EHPAD ST BENOIT	080002033	EHPAD ST BENOIT
310025069	SAS MAISON DU PAYS DE LIART	80009988	EHPAD DE LIART	